

## FICHE DE POSTE IDE/IBODE

**GROUPE HOSPITALIER :** Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades  
**ETABLISSEMENT(S) :** Hôpital Universitaire Necker-Enfants malades  
**ADRESSE(S) :** 149 rue de Sèvres – 75743 Paris Cedex 15

**Téléphone :** Tél. : 01 44 49 40 00  
**Accès :** Métro ligne 10 et 13 arrêt Duroc  
Bus 39, 70, 82, 87, 89, 92  
Métro ligne 6 Sèvres Lecourbe – Pasteur  
Métro ligne 12 arrêt Falguière

### Personne à contacter :

**Nom :** France Rouzier  
**Fonction :** Secrétaire  
**Téléphone :** 01.44.49.41.08. **Mail :** france.rouzier@aphp.fr

**DATE DE MISE A JOUR** 04/09/2018

### INTITULE DU POSTE

Infirmière au cathétérisme cardiaque

### METIER

Infirmière au cathétérisme cardiaque

### CODE METIER

### GRADE

Infirmière au cathétérisme cardiaque

### STRUCTURE

### POLE

#### INTITULE

Périnatalogie et cardiologie pédiatrique

#### ACTIVITE

Chirurgie cardiaque

### SERVICE

#### PRESENTATION

Activité de cathétérisme cardiaque assurant environ 650 KT/ an.

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de 2 IDE, 1 AS, 2 Manipulateurs en radiologie, 2 techniciens de laboratoire.  
Cette activité s'effectue sur 1 salle d'intervention hybride bi-plan.

### LIAISONS

#### HIERARCHIQUE DIRECT

- Coordonnateur Général des soins : Monsieur Philippe MAURICE
- Cadre Paramédical du Pole : Madame Marie Laure NEVEU
- Coordinatrice Managériale/Cadre RH : Madame Virginie JUIN-LEONARD
- Cadres de bloc : Madame Nadine VOISENET

### FONCTIONNELLES

Equipe paramédicale du bloc (IADE, IDE, AS)  
Equipe médicale et chirurgicale  
Equipe anesthésiste  
Différents laboratoires (biochimie, hématologie)  
Banque du sang  
Laboratoires extérieurs  
Services administratifs et techniques  
Atelier biomédical

## ACTIVITES

### Mission générale

L'infirmière de la salle de cathétérisme participe à la prise en charge des patients en collaboration avec le praticien hospitalier et l'équipe paramédicale.

### Missions permanentes:

- Réaliser les soins infirmiers en application du Décret de compétence des IDE de Février 2002
- Respecter strictement les règles d'hygiène.
- Assurer la prise en charge du patient et de sa famille.
- Participer à l'amélioration continue de la qualité.
- Participer à la vie du service.
- Participer à la gestion administrative et financière.

### Missions ponctuelles :

- Etre "réfèrent" d'un groupe de travail.
- Accueillir, en équipe pluridisciplinaire, les délégués médicaux afin de se tenir informé des produits mis sur le marché.
- Assurer une mission d'encadrement et de formation continue des pairs, des professionnels intégrant le service et des étudiants accueillis. .
- Participer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des procédures et des fiches techniques.
- Participer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des programmes de formation initiale et continue proposés.

## QUOTITE DE TRAVAIL

100 %

## HORAIRES DE TRAVAIL

**Horaires de travail :** en 10h00 sur une amplitude horaire de 8h00 à 18h00, possibilité de dépassement d'horaires.

Possibilité de dépassement d'horaires en fonction du déroulement du programme opératoire.

## COMPETENCES REQUISES

### Qualités professionnelles :

#### 1- Pratiques :

- Etre ponctuel.
- Etre disponible.
- Etre organisé et méthodique.
- Savoir se positionner, faire preuve de rigueur (pour faire respecter les différentes règles indispensables au bon fonctionnement du secteur)
- Garantir le secret professionnel.
- Assurer les transmissions orales et écrites nécessaires.
- Garantir l'actualisation des connaissances liées au poste.

#### 2- Relations humaines :

- Posséder un esprit d'équipe et un sens aigu de l'écoute.
- Etre capable de s'adapter et savoir se rendre disponible.
- Faire preuve de réserve.
- Faire preuve d'empathie vis à vis des patients et de leurs familles.
- Faire preuve de discernement et de pertinence par rapport aux différents acteurs et enjeux dans les situations de travail
- Posséder des aptitudes pédagogiques.

## SAVOIR FAIRE REQUIS

- Maitrise des règles d'hygiène et d'asepsie au bloc opératoire.
- Connaissances de l'anatomie et physiologie du cœur.
- Connaissances des diverses pathologies congénitales et acquises et de leur traitement chirurgical.
- Connaissance des différents décrets régissant la profession.
- Expérience en secteur interventionnel souhaité

## CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Connaissance du projet de soins du pôle.
- Connaissance de la charte de fonctionnement du bloc opératoire.

## PRE-REQUIS

### Expérience professionnelle requise

- Expérience dans la fonction.
- Expérience en pédiatrie souhaitée.

## GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### Gestion des risques

- Gestion et contrôle des produits, des matériels et des dispositifs médicaux.
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets.
- Exposition au sang.

### Risques professionnels liés aux activités et mesures de prévention face à ces risques

- Se référer au Document Unique sur les Risques Professionnels

### Risques professionnels liés aux activités et mesures de prévention face à ces risques

- Risques professionnels liés à la manipulation de prélèvements sanguins.
- Risques liés à l'exposition aux rayons X.

### Mesures de prévention prises face à ces risques

- Respect des règles d'hygiène et d'asepsie.
- Port de protections plombées si nécessaire

Procédure de prise en charge en cas d'exposition au sang, usage unique, réceptacles à piquants et tranchants, instrumentation privilégiée .

Gestion des risques professionnels décrites dans la charte de bloc.

## FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

## FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

- Oui     Non  
Si Oui, précisez

## GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

- Oui     Non

## SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »  
« le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »